

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL DE LIGUE

Séance du 12 février 2021 en Visioconférence

Présents :

Président : Christophe PORTE

Nicole BERNARD	Hakim OUANNOUGH	Patrick LOMBARD (CD 10)
Philippe BOLMONT	Olivier RODENAS	Emmanuel BARCELO (CD 51)
Philippe BORDES	Anthony SCREMIN	<i>(à pd point 3)</i>
Yohan DECLOMESNIL	Bernard SIMONIN	Germain GIRAULT (CD 52)
Michel GROSS	<i>(à pd point 3)</i>	Jean-Marie DEPARDIEU (CD54)
Sébastien GROSZ	Corinne STOFFEL	Denis OMLOR (CD57)
Françine GUTH	Dominique THIRION	Nicolas VEJUX (CD67)
Françoise LAPICQUE	Steven VANTOURS	Italo BORDICHINI (CD68)
Jean-Claude LIEBON	Patrick SOILOT (CD08)	Etienne ROBERT (CD88)

Excusés :

Jean-Luc HOSY
Emmanuel LEGRY
Adeline LENGERT

Absent :

Geoffrey DENNEULIN (CD55)

Assistent :

Vincent BLANCHARD, Directeur Général des Services
Pierre LEGENDRE, Coordonnateur du Développement et de la Formation
Guillaume SIMONIN, Coordonnateur Technique Régional

◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇

Le Président Christophe PORTE ouvre la séance à 18h00 en remerciant les participants pour leur présence et en présentant les excuses de certains.

POINT 0 - RECUEIL DES DECISIONS PRISES PAR VOIE ELECTRONIQUE

Depuis sa dernière réunion, le Conseil de Ligue a été appelé à se prononcer le 25 novembre 2020, de façon électronique, sur des propositions de la Commission Sportive Régionale liées à la gestion sportive de la crise sanitaire, concernant notamment le Championnat par Equipes, le Critérium Fédéral, les Interclubs, les championnats du Grand Est Vétérans et la Coupe Nationale Vétérans.

Ces propositions de la Commission Sportive Régionale ont été adoptées par 21 voix pour, 2 abstentions (BARCELO, VEJUX) et 7 non prises part au vote.

Un communiqué reprenant et détaillant ces décisions est paru le 27 novembre 2020.

POINT 1 - INFORMATIONS DU PRESIDENT (Christophe PORTE)

Le Président, Christophe PORTE annonce que deux réunions du Conseil Fédéral, avec pour objet la mise en place des Commissions de la FFTT, ont eu lieu. Il précise que notre Ligue est bien représentée dans ces Commissions.

La crise sanitaire a également fait l'objet de plusieurs réunions et échanges, le groupe de gestion de crise COVID de la FFTT devrait prochainement communiquer sur le sujet.

Le Président informe ensuite les membres qu'il a pris l'initiative de convier les président-es des 10 Comités Départementaux à une réunion d'échange le 4 février. Les discussions ont été ouvertes et constructives et il a été décidé collégalement d'en programmer une par trimestre pour favoriser les contacts et partager les initiatives avec nos différents territoires.

POINT 2 - GESTION DE L'ACTIVITE

2.1- POINT D'ACTUALITE

En l'absence excusée d'Emmanuel LEGRY, Vice-Président en charge de la Gestion de l'Activité, le point est fait sur les différentes actions de formation proposées actuellement :

- Des formations en arbitrage AR/JA1/JA2/JA3 et SPIDD sont en cours
- Un recensement des besoins en formation d'arbitrage a été lancé, notamment par le biais des Comités Départementaux
- Une visioconférence de l'emploi a été organisée le 7 décembre dernier, avec un très bon retour des clubs participants
- Un groupe de travail de formation dirigeants a été mise en place et s'est déjà réuni deux fois (le 30 novembre et le 25 janvier)
- Un temps d'échange sur la filière fédérale de formation a été proposé aux Comités Départementaux le 21 janvier dernier, l'objectif étant de réaliser des formations au plus près de nos territoires. Une relance concernant l'Initiateur de Club a été faite.

2.2- SITUATION COVID : ETAT DES LIEUX SPORTIF A DATE ET DECISIONS SPORTIVES A PRENDRE (Françoise LAPICQUE)

La Présidente de la Commission Sportive Régionale, Françoise LAPICQUE fait un point sur les compétitions impactées par la crise sanitaire à ce jour : Championnat par Equipes, Critérium Fédéral, Interclubs, Championnats du Grand Est Vétérans et Corps, Finales Départementales par Classement.

Au regard des décisions gouvernementales actuelles, elle fait le constat que nous sommes dans l'impossibilité de prévoir la reprise des compétitions de tous types.

Françoise LAPICQUE propose alors au vote du Conseil de Ligue les deux décisions suivantes :

- avoir la volonté de favoriser la reprise lorsqu'elle sera possible en s'alignant sur les décisions fédérales de redémarrage des compétitions 15 jours après l'autorisation de reprise des entraînements validée par le Gouvernement ;
- acter l'impossibilité d'organiser les Championnats du Grand Est Corps et le 2^{ème} tour des Interclubs aux dates prévues en février. De plus, aucun tour d'Interclubs n'ayant pu se dérouler, acter que la finale régionale ne pourra également pas avoir lieu.

Ces deux propositions sont adoptées à l'unanimité.

POINT 3 - ANIMATION, DEVELOPPEMENT, PROMOTION (Philippe BOLMONT)

3.1- POINT D'ACTUALITE

Le Vice-Président Délégué en charge de l'Animation, du Développement et de la Promotion, Philippe BOLMONT, indique la Ligue a eu la volonté de maintenir un lien avec ses clubs et ses Comités Départementaux par le biais de l'organisation de soirées visio apéro-ping :

- le 25/11 : les bonnes pratiques pour la fidélisation des adhérents
- le 02/12 : maintenir le lien avec ses adhérents durant la crise sanitaire
- le 09/12 : Quelle gouvernance pour le club de ping de demain ?

Le retour concernant ces trois temps d'échanges a été très positif.

Philippe BOLMONT annonce également l'organisation d'une formation flash en visioconférence le jeudi 18 février sur le thème « Accueillir les pratiquants dans son club ».

3.2- FONDS DE SOLIDARITE : BILAN DE LA CAMPAGNE ET STRATEGIE SUR LE SOLDE

Philippe BOLMONT fait un état des lieux sur la campagne du Fonds de Solidarité du Tennis de Table du Grand Est :

- 144 dossiers de type 1 ont été déposés pour un total de 19 098€ ;
- 16 dossiers de type 2 ont été traités par la Commission Régionale PSF pour un total de 27 300€.

Grâce à la valorisation du partenaire Wack Sport, ce sont au final 49.680€ qui ont été reversés aux associations du Grand Est, pour un coût de 46.398€.

Après traitement de l'ensemble des demandes, en partenariat avec les Comités Départementaux, il en ressort un reliquat de 13 602€.

Philippe BOLMONT propose les trois pistes suivantes d'utilisation de ce reliquat :

- Isoler et conserver le fond de solidarité en l'état et se prononcer plus tard sur son utilisation ;
- restituer la somme restante aux Comités Départementaux et à la Ligue au prorata de leur mise de fond initiale ;
- financer un projet d'intérêt général afin de dynamiser la reprise du tennis de table.

Le Président Christophe PORTE, après discussion et en accord avec les Président-es de Comités Départementaux, propose que ce solde soit provisionné. Une discussion s'engage entre les membres du Conseil de Ligue à l'issue de laquelle le Président propose donc que le solde de 13 603€ soit mis en réserve, pour une utilisation à définir ultérieurement.

Cette proposition est adoptée par le Conseil de Ligue à l'unanimité.

3.3- LIAISON AVEC LE SPORT SCOLAIRE (Sébastien GROSZ)

Dès que cela sera à nouveau possible, tout sera mis en place pour essayer de travailler étroitement avec le milieu scolaire.

Adeline LENGERT, membre en charge des liaisons avec le sport scolaire 1^{er} degré étant excusée, le Vice-Président Philippe BOLMONT présente les outils que nous souhaitons utiliser dans ce cadre :

- la formation des professeurs des écoles
- des fiches de séances « clé en main »
- les kits « Ping à l'Ecole » maternelles et primaires

Sébastien GROSZ, membre en charge des liaisons avec le sport scolaire 2^{ème} degré présente les projets dans ce domaine :

- les formations flash
- l'aide à la formation de jeunes officiels
- la mise en relation des établissements avec les clubs
- l'aide et le soutien à la création de sections sportives
- le soutien technique ponctuel
- la création d'un challenge des sections sportives du Grand Est

POINT 4 - COMMUNICATION ET VALORISATION DES DIRIGEANTS (Bernard SIMONIN)

Le Vice-Président en charge de la communication et de la valorisation des dirigeants, Bernard SIMONIN, annonce qu'il souhaite faire une évaluation/état des lieux de notre communication interne et notre communication externe. Pour cette dernière, il propose la mise en place d'un groupe de travail, afin de dégager des priorités.

Il souhaite ensuite insuffler une dynamique afin de donner ou redonner confiance aux dirigeants-es et les soutenir dans leur travail.

Enfin, il informe les membres d'une récente sollicitation de Ping Pong Mag pour la fourniture d'un article concernant les actions mises en place pour conserver le lien avec les clubs et les licenciés durant la crise sanitaire. Des propositions ont été envoyées et les articles seront rédigés en fonctions du retour de la FFTT.

POINT 5 - BPJEPS TT : POINT D'INFORMATION ET STRATEGIE A ADOPTER (Christophe PORTE et Pierre LEGENDRE)

Concernant le BPJEPS Tennis de Table, une évaluation des deux premières sessions a eu lieu. Il en ressort que :

- les contenus sont intéressants et pertinents ;
- les 5 personnes diplômées sont toutes en activité dans la Région
- peu de personnes se portent candidates, il n'y a donc pas de véritable sélection et un manque de motivation se fait souvent sentir chez les candidats retenus

Avant de relancer une formation de ce type, un temps de réflexion semble donc nécessaire sur des sujets comme :

- la durée de la formation ;
- le recrutement ;
- l'organisme de formation.

Il apparaît également important de mieux communiquer vers les clubs sur cette opportunité.

Le Président Christophe PORTE propose aux membres du Conseil de Ligue de reporter l'ouverture de la prochaine session BPJEPS à la saison 2022/2023, avec la création d'un groupe de travail pour la préparer au mieux et réfléchir globalement à notre offre de formation qualifiante.

Il propose également qu'Anthony SCREMIN, Président de la Commission Régionale Emploi et Formation, soit le responsable de ce groupe de travail.

Le Conseil de Ligue valide cette proposition et cette nomination à l'unanimité.

POINT 6 - FINANCES (Dominique THIRION)

6.1- POINT FINANCIER

Le Trésorier Général, Dominique THIRION fait une présentation des comptes de la Ligue en se basant sur l'état à la même date lors la saison précédente.

Il en ressort que le budget manifestations exceptionnelles est nul pour cette année, seul le budget de fonctionnement tourne. On constate une baisse des engagements des clubs de l'ordre de 18%.

Nous faisons face à une baisse des produits mais également des charges (les aides de l'Etat étant conséquentes). Le budget global sera donc revu fortement à la baisse pour l'ensemble, charges comme produits.

Cette situation n'engendre pour le moment pas de soucis à court terme. La situation des clubs vis-à-vis de la Ligue est satisfaisante et aucun club n'a fait remonter de problème financier critique.

6.2- TARIFS REGIONAUX 2021/2022

Après discussion entre les membres du Conseil de Ligue, le Président Christophe PORTE propose au vote le maintien des tarifs de la saison en cours pour la saison 2021/2022. Les tarifs régionaux 2021/2022 sont adoptés à l'unanimité.

POINT 7 - SECRETARIAT GENERAL

7.1- STATISTIQUES (Jean-Claude LIEBON)

Le Secrétaire Général Adjoint, Jean-Claude LIEBON, fait le point sur la licenciation date à date, et met en évidence un retard de 26% sur la globalité des licences, les plus grandes chutes se situant dans les catégories poussins, benjamins et cadets.

7.2- JURY D'APPEL DU 13/01/2021 (Philippe BORDES)

Le Président du Jury d'Appel Régional, Philippe BORDES, indique qu'un appel du club de Romilly Villenaux CAP concernant une décision de la Commission Sportive Régionale a été traité le 13 janvier dernier. Le compte-rendu a été publié sur le site de la Ligue.

POINT 8 - INFOS DIRECTEUR GENERAL (Vincent BLANCHARD)

Le Directeur Général, Vincent BLANCHARD, informe qu'une nouvelle autorisation d'activité partielle pour les salariés régionaux a été accordée mi-janvier, et jusqu'au 3 avril. Il précise également que la Ligue va bénéficier d'un abattement intégral de la taxe sur les salaires 2020 ainsi que d'un allègement des charges sociales.

Vincent BLANCHARD fait ensuite part du départ effectif de Cyril MAYEUX au 1^{er} décembre 2020. Sébastien KOEHLER a pris provisoirement l'intérim de la fonction de Responsable Régional Détection en plus de ses missions habituelles.

Il informe également de la venue d'Emilie JAFFEUX en tant que stagiaire pour une durée de 5 mois. Ses missions seront essentiellement tournées vers une réflexion autour de la stratégie de communication de la Ligue.

Sa tutrice sera Silvia DA SILVA, et un lien sera fait avec les élus en charge de la communication, Bernard SIMONIN et Corinne STOFFEL.

Vincent BLANCHARD indique qu'un premier accord de principe nous a été donné par CAMPUS 2023 pour l'accueil d'un apprenti sur une durée de 36 mois.

Il rappelle que les dernières notes de frais pour 2020 sont à déposer très rapidement si ce n'est déjà fait.

Il annonce également le déploiement de CLEEMY, la solution dématérialisée de dépôt des notes de frais de la société Lucca (identique à la solution fédérale), à compter du 1^{er} juillet 2021 selon toute vraisemblance.

Enfin, une démonstration est faite concernant la gestion documentaire sur le « cloud LGETT », un nouvel espace de travail et de stockage partagé avec l'ensemble des élus du Conseil de Ligue et des membres des services régionaux.

POINT 9 - INFOS CONSEILLERS TECHNIQUES SPORTIFS

9.1- TECHNIQUE (Guillaume SIMONIN)

Le Coordonnateur Technique Régional, Guillaume SIMONIN, informe que des dossiers d'aide exceptionnelles pour des athlètes listés ont été déposés.

Il annonce que le Pôle Espoir a emménagé dans la salle rénovée au CREPS de Strasbourg dans la semaine du 18 au 23 janvier.

9.2- DEVELOPPEMENT ET FORMATION (Pierre LEGENDRE)

Le Coordonnateur du Développement et de la Formation, Pierre LEGENDRE, annonce qu'une formation de formateurs Initiateur de Club aura lieu les 15 et 17 février en visioconférence.

L'ensemble des Comités Départementaux y sera représenté.

Il précise que le diplôme d'Initiateur de Club pourra être valorisé sur le portail POST-BAC.

Enfin, il propose qu'une partie de la formation théorique Initiateur de Club puisse dorénavant être dispensée à distance.

POINT 10 - DIVERS

La Ligue peut proposer un représentant pour siéger au Conseil d'Administration du CROS Grand Est. Le Président, Christophe PORTE propose la candidature de Bernard SIMONIN. Cette proposition est adoptée par le Conseil de Ligue par 24 voix pour et 2 abstentions (BARCELO, SIMONIN).

Le Président du Comité Départemental de la Marne, Emmanuel BARCELO, intervient concernant la distribution des annuaires régionaux. Il estime que ceux-ci n'intéressent pas ses clubs et regrette qu'ils doivent payer pour un service qui pourrait être disponible gratuitement en ligne. Il lui est répondu que l'annuaire régional est gratuit puisqu'un exemplaire est offert avec la réaffiliation. Seuls les annuaires supplémentaires, répondant aux besoins spécifiques d'un certain nombre de clubs, sont payants. De plus, la version dématérialisée, pour ceux qui le souhaitent, existe déjà sur le site de la Ligue.

Plus aucune question n'étant soulevée, le Président remercie les participants pour leur présence et déclare la réunion close.

La séance est levée à 21h25.

Le Président
Christophe PORTE



La Secrétaire Générale
Francine GUTH

